

1 **BILAN - ACTIF**

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <b>ASS.FEDERATION ARTISANS</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise <b>53 BLD DE STRASBOURG</b>		75010 PARIS						
Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * <b>32690143600088</b>								
		Exercice N, clos le : <b>131122007</b>						
		N - 1 <b>131122006</b>						
		Net 3						
		Net 4						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 085	9 038	47	396	
	Fonds commercial (I)	AH	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	33 914	26 618	7 296	8 804	
Immobilisations en cours	AV	AW						
Avances et acomptes	AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV	586 999		586 999	586 999	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG	15 012	3 000	12 012	19 687	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	14 195		14 195	14 195		
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>659 205</b>	<b>38 656</b>	<b>620 549</b>	<b>630 081</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
	CRÉANCES	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	46 935	760	46 175	26 326
		Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	460 566	24 659	435 907	533 226
	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	CA	232 706		232 706	206 035
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE	15 793		15 793	15 793
Disponibilités	CF	CG	77 896		77 896	87 482		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	16 599		16 599	12 819		
<b>TOTAL (III)</b>		<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>850 495</b>	<b>25 419</b>	<b>825 076</b>	<b>881 681</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>IA</b>	<b>1 509 700</b>	<b>64 075</b>	<b>1 445 625</b>	<b>1 511 762</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP	10 150	(3) Part à plus d'un an :	CR	24 659	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2008) /ALP 2008

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

②

**BILAN - PASSIF avant répartition**Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		ASS.FEDERATION ARTISANS	Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* ( Dont versé : ..... )	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* ( dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	66 380	61 717
	Report à nouveau	DH	140 076	102 211
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	79 148	42 528
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	285 604	206 456
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 099	1 099
	Provisions pour charges	DQ	240 343	278 346
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	241 442	279 445
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	83 495	91 667
	Emprunts et dettes financières divers ( Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	476 538	585 064
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	57 597	67 824
	Dettes fiscales et sociales	DY	298 449	277 556
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 500	3 750
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	918 579	1 025 861	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 445 625	1 511 762	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	457 901	589 793	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	11 828		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### Solidar'monde

L'année 2007 a été marquée – suite au départ de M. Jean-François Hoschet-Verdier de la direction générale en décembre 2006 - par une période d'intérim assurée par les administrateurs de Solidar'Monde et un comité des cadres de l'entreprise, et enfin par l'arrivée de Nicolas Sulmont, en poste à temps plein de directeur depuis le 11 juin 2007.

L'exercice 2006/07 de Solidar'monde s'est soldé par un résultat d'exploitation qui s'établit à **-508 211€**. Ce résultat déficitaire est dû :

- d'une part, à la baisse de la marge opérationnelle, suite à la hausse de prix d'achats non répercutée sur les prix de vente, à la hausse des frais de transports et de torréfaction, à l'augmentation des remises auprès des boutiques Artisans du Monde
- et d'autre part, à une provision très importante pour clients douteux. Cette baisse de marge n'a pas été compensée par un accroissement du chiffre d'affaires, celui-ci ayant baissé de 3,4% et principalement en artisanat de - 14%.
- Par ailleurs, des difficultés d'approvisionnement en artisanat et d'organisation des livraisons aux clients ont pénalisé les ventes du 4<sup>ème</sup> trimestre 2006.

Le bilan intermédiaire au 31 décembre 2007 fait apparaître un résultat positif démontrant le redressement de Solidar'monde. Plusieurs mesures expliquent l'amélioration des comptes :

- Hausse des prix en septembre 2007 (les prix de l'alimentaire n'avaient pas été augmentés depuis 2003).
- Amélioration de l'offre produits en artisanat.
- Restructuration des services commerciaux et création d'un service Administration des ventes et litiges.
- Amélioration des délais et de la qualité des livraisons.

Cependant les retards de paiements et la hausse des stocks, principalement de l'artisanat, pèsent sur la trésorerie. Ces difficultés sont en cours de résolution.

Des perspectives de croissance sont envisageables puisque le taux de fidélité du réseau Artisans du Monde continue de progresser : le bilan fin 2007 fait apparaître qu'en alimentaire, elle est acquise et se maintient à 95%. En artisanat, elle a fortement progressé de 59,6 à 67,30%.

Les ventes au réseau Biocoop continuent de s'accroître.

Au total, au 31 mars 2008, les ventes sont supérieures par rapport aux 9 mois de l'année précédente de +6,2%, dont +5,7% pour AdM.

Le développement commercial de Solidar'Monde doit se poursuivre avec la vente aux tiers (collectivités locales...) via le réseau Artisans du monde et le réseau Biocoop sur la base de notre Pacte commercial.

Le déficit de l'exercice 2006/2007 de Solidar'monde induit une baisse de la valeur des actions, qui aurait pu être provisionnée sur l'exercice 2007 de la fédération. Ces provisions pourraient être envisagées en 2008 si la situation de Solidar'monde ne se redresse pas.

### Les charges exceptionnelles

En 2007 la fédération a enregistré en charges exceptionnelles 40 036 € qui se répartissent essentiellement :

- Pénalités pour retard de paiement (impôts, charges sociales..) : 5156 €
- Subvention Union européenne éducation 2003/06 : 10 020 €
- Subvention Union européenne éducation 1<sup>o</sup> tranche : 13 862 €
- Subvention ESE Fondation Droits de l'Homme : 10 000 €

Ces subventions apparaissent en charge car elles étaient auparavant inscrites en créances au bilan (donc dues par les organismes) mais elles n'ont pas été payées à la fédération soit parce que les

projets ont été sous réalisés soit parce que les rapports financiers et d'activité n'ont pas été approuvés dans leur totalité.

### **Les plans de pérennité**

Pour l'achat des actions la fédération a dû faire plusieurs emprunts:

- Un emprunt sur 5 ans au crédit coopératif de 80 000 € remboursé annuellement.
- Un emprunt en 2006 , "prêts filière" d'un montant total de 249 100 € remboursable à partir de 2008 par quart pendant 4 ans.
- Un emprunt en 2006 "prêts filière" d'un montant total de 115 300 € remboursable à partir de 2008 par moitié pendant deux ans.
- Un emprunt en 2007 à 1 an de 81 100 €.

Le remboursement de ces prêts devaient être possible par le versement de dividendes annuels de Solidar'monde complété éventuellement par un excédent à chaque exercice comptable de la fédération.

Or, en l'absence de dividendes de Solidar'monde, la fédération ne peut alors que compter sur des excédents comptables. Un premier plan de pérennité a été présenté à l'assemblée générale de juin 2007 à Paris qui a été refusé. Il prévoyait d'emprunter 120 000 € au réseau ADM et faire face à ses engagements de remboursements et solder totalement les emprunts en 2011. Il a été estimé irréaliste puisqu'il prenait comme hypothèse une croissance forte du chiffre d'affaires du réseau ADM et de Solidar'monde.

Le conseil d'administration a convoqué une assemblée générale extraordinaire le 19 janvier 2008 pour faire adopter un nouveau plan de pérennité. Les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires sont plus réalistes, mais il sera demandé aux associations et individus ayant consenti des prêts de moyen terme à la fédération en 2006 d'accepter un différé de remboursement de deux ans. Les prêts de trois ans passeraient à cinq ans, avec un premier remboursement en 2010 (au lieu de 2008 initialement prévu). Les prêts de cinq ans seraient convertis en prêts à 7 ans avec un premier remboursement en 2010 (au lieu de 2008). Les prêts 2007 seraient transformés en prêt à 4 ans. Un nouveau prêt en 2008 est lancé auprès du réseau Le plan de pérennité est adopté.

Compte tenu des réponses des prêteurs les prêts se décomposent au 31 décembre 2007 :

Dettes à plus d'un an :

- Crédit coopératif : 51 667 €
- Prêts filière 2006 : 409 010 € dont 247 500 € d'acceptation de report de prêt 2006 et 59 900 € de report de prêt 2007 et 13 807 € d'intérêts.

Dettes à moins d'un an (à rembourser en 2008):

- Crédit coopératif: 20 000 €
- Prêts filière : 67 528 € dont 27 100 € transformables en dons à la demande des prêteurs.

. Compte tenu de l'excédent 2007, de l'excédent prévu en 2008 et des nouveaux prêts, la fédération dispose d'une trésorerie suffisante pour assurer ses activités et faire face à ses engagements financiers.

Raphaël BAROUCH  
*Expert-Comptable inscrit*  
*Commissaire aux comptes*

## **FEDERATION ARTISANS DU MONDE**

**F.A.D.M.**

-----

### **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE 2007**

-----

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- ⇒ Le contrôle des comptes annuels de la FEDERATION ARTISANS DU MONDE – F.A.D.M., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ⇒ La justification de nos appréciations,
- ⇒ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

*Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe aux états financiers 2007 et joints à notre rapport.*

Eléments significatifs de l'exercice

- Titres Solidar'Monde
- Plans de pérennité financière

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### **Fonds dédiés**

Les fonds reçus et non encore utilisés inscrits au passif du bilan, d'un montant global de 240 343 €, sont récapitulés dans le rapport financier « *Les subventions et les dons* » par nature de programme. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant de l'état d'avancement de l'utilisation de ces fonds et du caractère raisonnable de l'évaluation des fonds dédiés comptabilisés dans les comptes annuels.

### **Plan de pérennité financière**

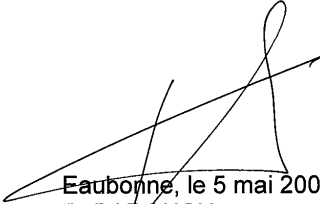
Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous estimons que l'annexe aux états financiers 2007 accompagnée des mesures financières adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 19 janvier 2008, donne une information appropriée sur la situation de l'association au regard de sa continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels et ont contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.



Eaubonne, le 5 mai 2008  
R. BAROUCH